

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NDF (TEAMS)

6 mai 2021

ACCUEIL

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

Présents: Claudine St-Amour, Patrice Poirier, Hadji Hamidou, Annick Bélisle
Line Bellerose, Laurence Bergeron, Patrice Poirier, Chanel Côté, Cathy Patenaude,
Manon Gélinas, Tascha Kaufling, Pilar Gomez-Mingote.
Absents: Catherine Brunet, Caya Andy, Karine Brunet-Laniel, Kingsada Phraxayavong,

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Claudine St-Amour propose, Hadji Hamidou seconde.

3. Lecture et adoption du PV de la réunion précédente

Quelques ajouts sont apportés au PV.
Claudine ST-Amour propose, Annick Bélisle seconde

4. Suivi aux procès-verbaux s'il y a lieu

Le ministre de l'Éducation a fait un point de presse dans la journée. Les informations semblent influencer certaines informations indiquées sur le calendrier scolaire. Il n'est donc pas encore prêt pour diffusion.

DOSSIERS D'INFORMATION

5. Formation obligatoire CÉ : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

- 5.1 [Avis à la direction - Pouvoir d'initiative](#) (2 min.) Article 78 LIP
 - [Fiche 11 : Avis à la direction \(pouvoir d'initiative\) \(PDF 253 Ko\)](#)

78. Le conseil d'établissement donne son avis au centre de services scolaire :

1° sur toute question qu'il est tenu de lui soumettre;

2° sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école;

3° sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le centre de services scolaire.

- 5.2 [Plan de lutte contre l'intimidation et la violence](#) (4 min.) Articles 75.1 à 75.3, 77, 83.1 et 96.1 LIP
 - [Fiche 6 : Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence \(PDF 274 Ko\)](#)

> Les membres ont visionné les deux capsules.

6. Mot du représentant au comité de parents du CSSDM

Réunion exceptionnelle du 27 avril. Présentation par Hadji Hamidou de certaines difficultés.

1. Suspension du conseil d'établissement à l'École St-Donat. Plusieurs informations sont manquantes pour bien comprendre la situation et le CÉ ne souhaite pas prendre position dans la situation actuelle. Il est souhaité que des ressources soient octroyées pour les aider à résoudre ce conflit.
2. Plusieurs parents ont démissionné les uns après les autres, pour cause d'insatisfaction. Le comité de parent a soutenu le comité d'administration. Le CÉ ne souhaite pas prendre position dans la situation actuelle, mais espère que les choses vont s'améliorer.

7. Mot des membres du CÉ

Nouvelle du service de garde

- > Journée pédagogique du 30 avril. Activités de Cabane à sucre à l'école avec des animaux de la tire sur la neige, etc.). La journée a été un succès, malgré la pluie.
- > Prochaine journée pédagogique du 7 juin (échanges en cours avec Sava zen pour l'organisation d'une journée sportive. La gestion des 24 bulles rend difficile l'organisation d'activités.
- > Baisse des effectifs employés pour l'année prochaine (5 à 6 éducateurs en moins). Cela s'explique par une baisse des inscriptions et une planification des groupes sans bulle-classe.

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NDF (TEAMS)

6 mai 2021

8. Informations données par les directions

8.1.1. Fondation orthographe-o-thon

- > Environ 15 000 \$ d'accumulé.
- > L'utilisation de la plateforme simplik semble avoir facilité la gestion des dons du côté des enseignants, en plus d'avoir octroyé un délai supplémentaire aux parents.
- > Les chandails seront distribués sous peu.

8.1.2. Module de jeux

- > Des problèmes de soudure et des bris d'équipement ont forcé la fermeture du module de jeux. Une évaluatrice externe va faire une inspection et formuler des recommandations pour l'entretien. Le module pourra ouvrir à nouveau lorsque les réparations seront effectuées (date inconnue à ce jour).

Certains problèmes sont soulevés en lien avec la cours d'école.

- Le terrain de soccer ne semble pas à niveau. Il est proposé de le rendre plus sécuritaire pour éviter les blessures.
- Les carrés avec les petites roches situées près des modules se font vider par les enfants. Il est suggéré d'y voir.
- En général il faut surveiller les dénivelés dans la cours et la présence de roches qui amènent des risques de chutes des enfants et des enseignants.

La direction fera un suivi afin de gérer ces problèmes / risques potentiels.

8.1.3. Fête des finissants

- > Journée du 17 juin, en bulle-classe. Des activités de photo, musique, remise de l'album, collation spéciale sont prévues. Il y aura une rotation dans chacune des activités en bulle-classe. La photo de finissant a été prise le 17 avril dernier.

8.1.4. Fête de fin d'année

- > Souhait de souligner la fin de l'année la dernière semaine du calendrier scolaire. La formule n'est pas encore déterminée. Suivi au prochain CÉ.

8.1.5. Horaire de l'école

- > Deux formats sont préparés : un horaire qui reprend la formule d'avant-covid et un horaire en cas de restrictions sanitaires, similaire à celui de l'année 20-21.

9. ► DOSSIERS DE DÉCISION – CONSULTATION- INFORMATION

10. Programme de soutien alimentaire au CSSDM

Art. 78 Donner son avis : <https://forms.office.com/r/4Q20QE6W9f>

> Présentation du programme.

Programme	Élèves ciblés	Modification proposée
Lait-école	Tous les élèves du primaire	Réduction de la période de distribution en fonction du budget et de la demande
Collation OS	Tous les élèves des écoles 0-20% CGTSM	Réduction du nombre d'écoles admissibles qui pourront pallier par le programme d'aide alimentaire et d'aide au repas.
Aide alimentaire	Élèves ciblés par les milieux dans les écoles primaires 20-100% et tous les élèves du primaire et du secondaire qui utilisent les cafétérias.	Les écoles du 0-20% ne recevront pas de sommes dans ce programme puisqu'elles profiteront des programmes de Collation, de la mesure alimentaire et de l'aide au repas.
Mesure alimentaire (repas à 1\$)	Élèves qui répondent au critère de faible revenu dans les écoles primaires et secondaires 0-20%	Aucune modification au programme mais retrait des écoles qui ne se qualifient plus en fonction de l'indice CGTSM qui auront accès à l'aide alimentaire et l'aide au repas.
Aide au repas	Élèves ciblés par les milieux dans les écoles primaires 0%-30% avec une pondération	Nouvelle mesure pour donner une marge de manœuvre locale dans l'aide aux familles des écoles présentant une concentration de défavorisation 0-30%.

30%.

> L'école Notre-Dame-du-Foyer est peu concernée par le programme (score d'environ 60% = moyennement favorisée).

> Le CÉ appuie la proposition de donner une marge de manœuvre locale dans l'aide aux familles des écoles présentant une concentration de défavorisation de 0 à

11. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence Art. 83.1 et 96.1 LIP

- > Présentation de l'évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents.
- > Il est demandé de donner des suggestions aux parents par exemple des d'activités de réinvestissement à faire à la maison. Ce point sera ajouté.

12. Levée de l'assemblée

- > La prochaine rencontre est prévue le 10 juin 2021.

Claudine St-Amour, présidente

Line Bellerose, directrice

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.